Parc national de la Vanoise

DÉLIBÉRATION DU BUREAU n° 2026-28 MODIFIANT LA DÉLIBÉRATION n° 2024-27

IMPUTATION : **Pôle : Valorisation et communication (VC)**
N° d'activité COB : 3-6
N° d'opération : 3.6
N° d'EJ : 2024001267
Imputation : 65731

OBJET : **Attribution d'une subvention au titre des toitures traditionnelles**

BÉNÉFICIAIRE : **Mme. Anne-Marie Pelissier**

VU la délibération du conseil d'administration du Parc national de la Vanoise (PNV) n°2021-44 du 09/12/2021, donnant délégation de compétences au Bureau, à la Présidence et à la Direction ;

VU la délibération du conseil d'administration du Parc national de la Vanoise n° 2025-34 du 4 décembre 2025 approuvant le budget initial 2026, du Parc national de la Vanoise ;

VU la délibération du bureau n° 2024-27 du 14 octobre 2024 attribuant une subvention à Mme Anne-Marie PELISSIER pour la « reconstruction de la toiture en lauze d'un chalet d'alpage » situé Lieudit « Entre-Deux-Eaux » à Val-Cenis ;

VU la demande de prolongation de délai de validité de la délibération n° 2024-27 de Mme Anne-Marie Pelissier présentée en date du 10 octobre 2026 ;

CONSIDÉRANT que ce projet s'inscrit dans la politique du Parc national de la Vanoise en faveur de la restauration du patrimoine bâti traditionnel ;

Le Bureau du Conseil d'administration du Parc national de la Vanoise,

Réuni le 02 novembre 2026 en présentiel à Chambéry et en visioconférence, sous la présidence de Madame Rozenn HARS, Présidente du conseil d'administration, le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré,

ARTICLE 1 : CADUCITE

Le délai de caducité prévu est prolongé d'un an. L'opération de « reconstruction de la toiture en lauze d'un chalet d'alpage » situé Lieudit « Entre-Deux-Eaux » à Val-Cenis devra être terminée au plus tard le 14 octobre 2027.

Les autres articles restent inchangés.

Parc national de la Vanoise
135 rue du docteur Julliand - 73000 Chambéry
Tél. +33 (0)4 79 62 30 54 - Fax : +33 (0)4 79 96 37 18
www.vanoise-parcnational.fr - info@vanoise-parcnational.fr

Fait à Chambéry, le 02 novembre 2026,

La Présidente du Conseil d'administration,

Rozenn HARS

PARC NATIONAL
DE LA VANOISE
135, Rue du Docteur Julliand
73000 CHAMBERY
FRANCE

DESTINATAIRES : Mme Pelissier
Commune de Val Cenis
PNV : SG, secteur de Haute Maurienne et pôle valorisation et communication